

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 46 (1966)
Heft: 2: L'enseignement

Artikel: Les écoles privées suisse
Autor: Mayor, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887371>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Écoles privées suisses

par Paul Mayor

*Directeur du Service de renseignements scolaires « Transworldia ».
Genève*

La réputation de nos institutions d'enseignement privé n'est plus à faire et l'on sait que les enfants trouvent en Suisse une atmosphère moralement saine, un climat salubre, des éducateurs consciencieux.

Mais cela est vrai de la France, et d'autres pays aussi.

Que la Suisse offre-t-elle donc de plus aux nombreux élèves qu'elle accueille chaque année dans ses collèges privés et ses pensionnats?

En premier lieu, un enseignement et un traitement fortement individualisés.

Il n'est pas rare qu'une école ne recevant qu'une quarantaine d'élèves ait un corps enseignant de dix maîtres ou maîtresses, ou qu'une cinquantaine de professeurs se partagent les cours dans un grand internat de 200 à 300 élèves.

Les classes sont ainsi très petites et, pour aucune branche, ne comptent plus de 10 à 15 élèves. Pour certaines matières plus rarement demandées — le grec ancien, par exemple — ce ne sont même plus des classes, mais des groupes d'étude de 2 ou 3 élèves, voire des leçons individuelles.

Beaucoup d'élèves qui suivent nos écoles sont d'« excellents sujets » qui, où que ce soit, auraient fait facilement de bonnes études. Leurs parents ne les envoient dans un internat que parce qu'eux-mêmes, professionnellement, sont appelés à se déplacer continuellement et ne peuvent consacrer le temps nécessaire à leur éducation.

Mais cette attention individuelle qu'il est en Suisse de tradition de donner à chaque élève en particulier fait que l'on peut aussi utilement confier à nos internats les jeunes gens et les jeunes filles qui ont de la peine à s'adapter aux grandes classes des lycées. Ceux, par exemple, pour

lesquels on doit tenir compte de leur état de santé, d'une fatigue passagère due peut-être à une croissance trop rapide, et à qui l'on ne peut demander qu'un effort limité et progressif. Ceux encore qui, tout en étant doués, ont cependant des inhibitions, une terreur malade devant les maîtres qui les interrogent, ou encore un certain lymphatisme qui les font classer parmi les « paresseux » par des maîtres peu soucieux d'étudier la psychologie de leurs élèves. Distraction et nervosité ne font qu'agacer les professeurs appelés à donner leurs cours à une classe nombreuse, alors que le maître qui a devant lui un très petit groupe d'élèves peut, par son attitude à l'égard de chacun d'eux, capter l'attention, calmer l'agitation, encourager.

L'enfant qui aurait la malchance de n'être ni doué ni brillant, dans les classes à effectif restreint des écoles privées suisses, sans perdre l'avantage de l'esprit de compétition qui existe et doit exister dans tout groupe social, si petit soit-il, se sent ainsi constamment appuyé et conseillé par ses maîtres. On ne le reléguera pas au fond de la salle. Ni pour le punir... ni surtout pour ne plus avoir besoin de s'occuper de lui. Cet appui personnel du maître à l'élève se prolonge pendant les heures de préparation des leçons et des devoirs. Ces « études surveillées » se font généralement à l'échelon de ces petites classes — et non dans de vastes salles d'étude — sous la direction non de « surveillants », mais des professeurs eux-mêmes qui, à tour de rôle, sont chargés de contrôler le travail personnel de leurs élèves et peuvent ainsi leur enseigner une méthode de travail régulière et efficace.

Si les écoles privées suisses offrent toutes cette attention

individuelle, elles sont, par contre, fort différentes les unes des autres en ce qui concerne le genre de vie qu'on y mène. Dans chaque école règne un esprit particulier qui dépend de la personnalité du directeur, des méthodes qu'il préconise, du but qu'il veut atteindre. Bien souvent la directrice, elle, est l'âme de la maison et c'est d'elle que dépendent le bien-être des élèves et l'atmosphère plus ou moins familiale dans laquelle ils vivent.

Les parents devront donc veiller à choisir l'internat

devenir un maître de langue pour le camarade qui sait en profiter.

Nos élèves acquièrent aussi la compréhension des mentalités étrangères à la leur, le respect des habitudes et des convictions d'autrui, et l'art de vivre dans un milieu international. Il est certain que le futur commerçant qui a passé quelques années de sa jeunesse en Suisse saura mieux comment traiter avec ses concurrents ou ses clients étrangers, que la maîtresse de maison qui a été



...« L'enfant, si petit soit-il, se sent ainsi constamment appuyé et conseillé par ses maîtres... »

où leur enfant pourra le mieux développer son caractère et sa personnalité.

Une autre particularité des écoles suisses est qu'elles forment de véritables communautés internationales. Il n'est pas rare que dix, quinze ou vingt nations soient représentées dans une seule école, même de dimension moyenne.

Il en découle un premier avantage pratique évident : en Suisse, on apprend mieux qu'ailleurs les langues étrangères. Non seulement les maîtres qui enseignent les langues vivantes sont des Anglais, des Allemands, des Espagnols ou des Italiens, mais il est fréquent qu'une chambre soit occupée par trois camarades parlant chacun une langue différente. En dehors des leçons, à table, sur les terrains de jeux, en excursion chaque élève peut

formée par l'un de nos pensionnats saura mieux recevoir ses futurs hôtes aux langues et aux usages divers. Les amitiés qui se forment dans nos collèges passent par-dessus les frontières et sont souvent durables.

Et de cette confrontation quotidienne chacun sortira mieux armé pour la vie. Le « malin » apprendra à ses dépens que la franchise et l'honnêteté « paient mieux » que la roublardise. Le dur et le violent devront reconnaître que la « manière douce » peut, elle aussi, mener au succès. Le craintif, le timide auront à subir quelques échecs et sauront ensuite mieux se défendre. Le naïf verra plus clair autour de lui.

Même les élèves français qui viennent en Suisse dans le but précis de s'y préparer, selon les programmes de l'enseignement secondaire français, aux épreuves du bacc-

lauréat ne seront pas privés des avantages de ce milieu international : en effet, la plupart des écoles qui ont, en Suisse, une section parfaitement organisée selon le programme des lycées français ont, à côté d'elle, d'autres sections recevant des élèves d'origines diverses et qui se préparent, eux, à un « General Certificate of Education » anglais, un « College Entrance Board Examination » américain, une « Abitur » allemande, une « Licenza liceale » italienne, ou un Diplôme d'études commerciales.

Si de nombreuses écoles suisses préparent au B.E.P.C. et à divers baccalauréats (les trois classes terminales existant dans nos écoles privées sont celles de Philosophie, de Mathématiques élémentaires et de Sciences expérimentales), il n'y en a cependant aucune qui corresponde aux lycées techniques français. Par contre nos écoles offrent de nombreuses possibilités de préparation pratique. Plusieurs d'entre elles conduisent à un Diplôme d'études commerciales (voire à un « Baccalauréat commercial »), au Secrétariat, à l'examen d'admission à une École d'Interprètes, à divers diplômes de langues tels que, pour l'anglais, le « Lower Certificate » ou le « Certificate of Proficiency in English » de Cambridge ou d'Oxford. Aux jeunes filles françaises nos pensionnats dits « Finishing Schools » proposent en plus des cours de culture générale (littérature, histoire de l'art, histoire de la musique, musique, arts, ballet, cuisine, couture, coupe et dessin de mode, « étiquette », etc.). Quant aux nombreux homes d'enfants, situés généralement à la montagne, ils sont, eux aussi, internationaux et souvent, dès l'âge de 6 ans, chaque enfant, quelle que soit sa langue maternelle ou la langue de base de ses études primaires, s'initie déjà à l'étude pratique d'une seconde langue.

Les langues, les nations se côtoient dans les écoles privées suisses. Les religions aussi. Il est connu que la Suisse est un pays de tolérance et de respect réciproque. Il faut préciser, à ce propos, que si, par exemple, les institutions dirigées par des religieuses catholiques reçoivent volontiers des élèves protestantes, et les écoles protestantes des catholiques, il n'existe en Suisse aucune école où régnerait une hostilité quelconque à l'égard de quelque religion que ce soit : les instructions des parents sont, dans ce domaine, scrupuleusement suivies et les enfants dont les parents le désirent sont non seulement autorisés, mais encouragés à pratiquer leur religion. Les plus grandes écoles privées ont souvent un prêtre et un pasteur attachés à l'établissement ou chargés d'y donner l'instruction religieuse.

« Ut sint unum... »

« Fortis esto »

« Doch mehr als der Geist, als das Wissen, als der Unterricht vermag die Liebe : sie bildet (Goethe). »

Telles sont quelques-unes des devises que l'on peut glaner dans les prospectus de nos écoles.

Il en est une, banale s'il en est, que l'on retrouve souvent :

« Mens sana in corpore sano. »

Partout les sports, les exercices physiques, les excursions jouent un grand rôle dans la vie quotidienne. Nulle

part, ils n'occupent une place exagérée. Il serait fastidieux de dresser la liste des sports de plein air régulièrement pratiqués, car on ne pourrait en exclure aucun, sinon le cricket et le base-ball... et encore ! Tous les internats n'ont pas leurs courts de tennis privés dans leur parc, mais tous en ont à proximité. Chacun n'a pas son port et sa plage, mais il n'y a guère de localité, même en montagne, où l'on ne puisse s'adonner au moins à la natation, sinon à la voile et au ski nautique. Il ne reste qu'un seul pensionnat possédant une grande écurie privée, mais tous les autres peuvent faire accompagner leurs élèves à quelque école d'équitation voisine. Chaque pensionnat n'a pas son chalet dans les Alpes, mais il n'en est aucun qui ne conduise ses élèves sur les champs de ski, en fin de semaine, pour de brèves « vacances blanches » en cours de trimestre, ou pour les fêtes de fin d'année.

Les « cours de vacances d'été » qui sont organisés, en juillet et en août, par la majorité des internats sont surtout de joyeuses vacances sportives, agrémentées, selon les cas, d'excursions ou de voyages d'étude. Sauf parfois en leçons privées on ne peut guère y suivre de cours de répétition des branches scolaires, mais, chaque matin, les élèves y assistent à deux ou trois leçons de langues modernes ou de conversation dans une langue étrangère.

Tenir compte de la personnalité de chaque élève et s'aider à développer au mieux son caractère et ses connaissances, lui apprendre à accepter les impératifs de toute vie sociale et internationale, à respecter autrui et à mériter d'être respecté, créer en lui un harmonieux équilibre de ses qualités morales et de ses forces physiques, tels sont, je pense, quelques-uns des buts principaux que cherchent à atteindre les écoles privées suisses.

P. M.

Atelier de sculpture sur bois dans la tradition paysanne.

